

10^c. Journal du Lot 10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d' —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le règlement des réparations. L'échange des notes entre Londres et Paris. L'opinion américaine. — Un geste regrettable des professeurs d'Oxford. — La grève des mineurs.

L'échange de notes se poursuit entre Londres et Paris au sujet du règlement des réparations légitimement dues par l'Allemagne. Les communiqués donnés à la presse prouvent que l'accord est loin d'être réalisé entre les deux pays.

Vraiment, le public ne comprend rien à l'opposition britannique. Avec son bon sens inflexible il voit la question d'une façon simple, mais précise : L'Allemagne a sauvagement dévasté nos provinces du nord. Sa dette est notoire. Elle ne songe pas à la nier, mais elle s'efforce de dissocier les Alliés afin de s'acquitter au prix le plus bas possible. Et l'Angleterre paraît seconder ce projet en incitant la France à des concessions nouvelles.

Voilà ce que les Français ne peuvent comprendre. Qui ou non, de par le traité de Versailles, l'agresseur est-il tenu de réparer les dommages qu'il a sciemment causés chez nous ?

La réponse n'étant pas douteuse, pourquoi Lloyd George marchandait-il son concours aux victimes ?

Un rédacteur du *Times* cherche une explication à cette attitude. Il fait remarquer que les vieilles traditions anglaises tendent toujours à maintenir le continent en état de faiblesse chronique, afin d'assurer la sécurité de l'empire britannique. Empêcher la France de redevenir une nation trop forte serait donc le mobile le plus reluisant qui guiderait les dirigeants de Londres.

La France ne songe d'aucune manière à porter ombrage à sa puissante alliée. Elle ne nourrit aucun projet hostile à l'égard de la Grande-Bretagne. Elle veut, au contraire, resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux nations. Elle sait bien, en effet, qu'une entente absolue entre Londres et Paris constitue la garantie la plus efficace de la paix souhaitée par les deux peuples.

Dès lors, on ne concevrait pas, chez nous, que l'accord se fasse au détriment de la France. L'amitié des deux nations ne résisterait pas à une détermination injuste. Et ce serait une injustice de manœuvrer au point de vue de la France meurtrie la grande victime de la guerre déchainée par la Prusse.

Sans l'ombre d'une défaillance les Français ont toujours agi, depuis 1914, avec bienveillance et désintéressement quand les intérêts anglais étaient en jeu. Nos voisins ne peuvent nous payer d'ingratitude.

Aujourd'hui, dit avec raison le *Times*, qu'il est question de l'intérêt essentiel de notre pays, pour le respect duquel nous invoquons à la fois la plus élémentaire justice et la parole donnée, c'est à nos amis d'Angleterre d'agir à leur tour. Puissent-ils discerner à temps le danger qu'il y aurait pour tous, pour eux aussi bien que pour nous, à dissocier nos efforts, et à laisser la France seule, puisque aussi bien elle ne pourrait faire autrement, exiger de l'Allemagne l'équitable paiement des ruines qu'elle lui a faites, et aller prendre son argent là où il est, et même là où il abonde, quoi qu'on en dise, entre les mains allemandes qui le détiennent !

M. Poincaré, dans un article lumineux du *Matin*, montre combien notre situation devient délicate en présence de l'habile mise en scène des vaincus. Les Allemands, qui paient beaucoup moins d'impôts que les Français, « ne veulent pas laisser évaluer leur dette en considération des dommages qu'ils ont causés. Ils s'efforcent d'obtenir que nous examinions, avant tout, leur capacité de paiement, et que nous en fassions, dès aujourd'hui, une appréciation irréversible, qui enchaîne l'avenir et prive les créanciers de tout espoir de reprise, pour le jour où le débiteur reviendra à meilleure fortune. »

Cette prétention est inadmissible sous peine de faire de la défaite prussienne une victoire économique pour le Reich.

Il ne s'agit pas de discuter le traité de Versailles, il faut en exiger l'exécution en s'assurant des gages si la mauvaise foi allemande nous y contraindrait.

L'Amérique qui apprécie sagement la situation, parce que son jugement

n'est pas vicié par un égoïsme local, reconnaît la légitimité de nos prétentions par la voix des candidats à la présidence. L'un d'eux, M. Cox, a dit notamment :

« Je ne trouve pas juste qu'elle (la France) porte seule sur ses épaules un poids aussi lourd et j'estime que c'est une véritable obligation pour tous les amis de la France de veiller à ce qu'elle obtienne ce qui lui revient dans la paix. »

Ce qui lui revient !... Nous ne réclamons pas autre chose !

Si l'on a le droit de s'étonner des défaillances — momentanées, nous voulons le croire — du Premier anglais, que penser de l'étrange attitude de certains professeurs de l'université d'Oxford ? Ces intellectuels viennent de faire un geste inattendu.

Ils ont adressé aux professeurs boches et autrichiens un message dans lequel il est question d'oubli, de réconciliation, de fraternité et de « sympathie plus large » !...

La générosité comporte des limites. En la circonstance, il eût été au moins convenable de ne pas négliger les responsabilités allemandes et d'attendre la réparation du crime avant de se déclarer disposé à « activer une entente amicale ».

Aussi bien, le *Times* proteste avec une légitime indignation contre un geste malencontreux.

« La nature et le ton du document adressé par nos universitaires aux professeurs d'Allemagne feront tressaillir toutes les classes du peuple britannique. Ce peuple n'oublie pas, comme les professeurs semblent prêts à le faire, la guerre injuste et vicieuse qui lui fut imposée, qui a emporté une jeune génération, et à laquelle sont dues les dissensions politiques qui menacent l'Europe et que déplorent les professeurs. »

Nous espérons qu'on ne perdra pas de temps à rechercher et à dévoiler l'origine exacte et l'impression de ce papier néfaste et stupide. En attendant les résultats de cette enquête, nous ne pouvons que dire que l'appel d'Oxford est extrêmement répréhensible.

Douche brutale, mais combien justifiée !...

La grève des mineurs anglais est totale. Il est encore trop tôt pour se rendre compte de l'effet produit dans le pays. Mais il n'est pas excessif de prétendre que le mouvement est parfaitement impopulaire et qu'une grève ayant contre elle la masse du public est fatalement vouée à l'échec.

A notre point de vue particulier, la grève n'aura pas les terribles répercussions redoutées. Une note officielle affirme que la France a reconstruit ses approvisionnements. La production des mines françaises ne cesse de croître et nous pouvons compter sur un rendement important du bassin de la Sarre. Il n'y a aucune raison de supposer, d'autre part, que les expéditions allemandes diminueront. Nos dirigeants ont obtenu, aussi, un accroissement notable des envois américains. Notre pays semble donc à l'abri d'un mécompte.

Il n'en est pas de même pour l'Angleterre. L'exportation du charbon britannique, vendu à un taux élevé, constitue un élément de prospérité pour nos voisins. L'arrêt des exportations risque de créer de nouveaux courants commerciaux et c'est une perspective qui ne manquera pas d'inquiéter les Anglais.

Il est certain, par suite, que les intérêts du pays étant en jeu, la nation britannique va s'efforcer de triompher au plus tôt d'un mouvement doublement nuisible à l'Angleterre.

INFORMATIONS

Le public anglais contre la grève des mineurs

De nombreux volontaires se sont présentés pour assurer le transport des vivres. Le gouvernement les appellera au fur et à mesure que leurs services seront requis.

Les femmes ne sont pas restées en arrière. Nombreuses sont celles qui se sont inscrites pour se mettre à la disposition du gouvernement.

Les offres de service des volontaires sont même plus nombreuses que lors de la grève des chemins de fer, l'année dernière. Le gouvernement a reçu ample assurance de l'impopularité de la grève parmi le public en général.

Le non gréviste

Suivant une dépêche de Merthyr (Pas-de-Galles), le bassin tout entier chôme. Avec une exception curieuse, dans une mine du district, une vingtaine d'hommes, formant le personnel nécessaire à l'entretien des pompes et aux soins des chevaux, se sont présentés le matin pour prendre leur service. Un ouvrier mineur est arrivé avec eux déclarant qu'il voulait travailler.

Avec des éclats de rire, on le laissa descendre aux galeries où il travailla le nombre d'heures réglementaire. Il a déclaré en remontant, qu'il continuerait à agir de la sorte tant qu'il n'en serait pas empêché par la force.

A la Société des nations

Le Congrès de la Société des nations a adopté un projet de Cour permanente de justice internationale.

Le Congrès a discuté ensuite la question d'une armée internationale. Elle a adopté un rapport de M. Guglielmi Ferrero pour l'instruction de contingents internationaux destinés spécialement au contrôle et à la protection des territoires spécifiés par les organes de la Société des nations.

Une proposition italienne au sujet du statut des mers et de l'internationalisation des détroits a été adoptée par toutes les délégations, à l'exception de la délégation anglaise.

Une proposition française pour l'admission conditionnelle au Congrès des anciens pays ennemis a été adoptée à l'unanimité, sauf trois abstentions.

La débacle bolcheviste

Le journal de l'armée rouge, *Sotaviva Pravda*, signale un mouvement considérable antibolcheviste en Sibérie. Selon ce journal, la commission extraordinaire a ordonné de nombreuses arrestations dans les principales villes de la Sibirie. Il signale : 326 arrestations à Tomsk, 265 à Krasnoïarsk, 100 à Irkoutsk, 100 à Tchériabinsk, etc...

Les derniers Français en Russie vont rentrer

Environ 60 Français officiers et sous-officiers, détenus en Russie depuis longtemps, sont arrivés à Stockholm par mer, via Abo. Ils continueront leur voyage dans quelques jours.

Le commandant Guibert, qui fait partie du convoi, dit qu'un nouveau contingent de 150 Français est arrivé à Télijoki (Finlande), en route pour la France.

Environ 250 Français restent encore à Petrograd. Ils seront transportés en Finlande aussitôt que possible.

Par le même bateau sont arrivés, lundi, une cinquantaine de Russes, ayant fait partie de l'armée russe, et qui restent ensuite prisonniers en Finlande. Ils iront, via Belgique, en France, où on leur fournira un emploi.

Les rapatriés, qui étaient retenus comme otages et étaient pour la plupart en prison, déclarent que MM. Cachin et Frossard, au cours de leur voyage en Russie n'ont pas voulu voir les Français.

L'état de siège à Petrograd et Moscou

De l'agence Union : « Le dernier numéro de la « Pravda » annonce que l'état de siège a été proclamé dans douze départements russes, y compris ceux de Moscou et de Petrograd. »

Succès de Wrangel

Dans la région au nord-ouest de Nicopol, les troupes du gouvernement de la Russie méridionale, continuant leur offensive, ont brisé la résistance des régiments communistes prélevés sur la garnison de Moscou, leur faisant de nombreux prisonniers.

Sur le front Nord-Est, les troupes de choc bolchevistes ayant subi des pertes énormes abandonnent le terrain.

Au Maroc

Nos troupes étant parties du poste de Brikha, nouvellement établi, ont traversé l'oued Ouaghan, affluent gauche du Loukkès, et ont occupé la zone franco-espagnole, et ont occupé l'importante position de Djebel-Kerma, qui domine 25 villages et dont la situation exceptionnelle permet de surveiller toute la vallée descendant des hautes montagnes vers Ghzaoua.

La manœuvre a surpris l'ennemi, qui a éprouvé de fortes pertes.

LE MINISTRE DES FINANCES à Strasbourg

M. François Marsal, ministre des finances, a présidé mercredi un banquet à la Chambre de Commerce de Strasbourg. Il a prononcé un discours en faveur de l'emprunt 6 0/0, et a montré la situation actuelle de la France.

77 0/0 des établissements industriels saisis ou détruits ont repris totalement ou partiellement leur exploitation ; le personnel employé s'élève à 42 0/0 des effectifs d'avant-guerre.

Sur 1.757.000 hectares cultivables, 1.520.000 ont été nivelés, 66 0/0 labourées et 50 0/0 semencées.

Sur 3.000 kilomètres de voies ferrées détruits, il ne reste plus que 9 kilomètres à reconstruire.

Le ministre des finances examine ensuite l'état : 1^o de notre agriculture. Le machinisme triomphe dans nos campagnes, les paysans deviennent peu à peu les maîtres des terres qu'ils cultivent ;

2^o de notre commerce : le déficit de notre balance commerciale, qui était pour les trois premiers mois de 1919 de 16 milliards, n'est plus, pour la période correspondante de 1920, que de 10 milliards ;

3^o de notre industrie : les progrès de notre industrie dépendent du charbon, or nous pouvons espérer pour l'année en cours, rien que pour nos mines nationales, une production de 24 millions de tonnes, sur les 40 millions qu'il nous fallait en 1914 ;

4^o de nos finances : la première tâche qui s'imposait à nous était d'assurer notre trésorerie ; nous l'avons fait, d'abord en cessant les prélèvements à la Banque de France. Nous avons en même temps poursuivi le remboursement et la consolidation de notre dette à l'étranger.

Le ministre indique ensuite les principes qui ont inspiré le gouvernement pour l'établissement d'un programme de dépenses. Le projet du budget ordinaire de 1921 s'élève à 22.327.134.000 francs ; le budget extraordinaire à 5.499.632.000 francs. Un troisième budget présentera les dépenses remboursables par l'Allemagne, s'élevant à 16.575.660.000 francs. Le ministre ajoute que l'Allemagne paiera, parce qu'elle peut payer, quels que soient sa situation budgétaire intérieure et le cours du mark.

Parlant des impôts, M. François Marsal dit que la France paiera désormais près de vingt milliards.

Les résultats obtenus par la perception de nos impôts, permettent de juger de la valeur du système fiscal en France.

Enfin le ministre justifie les raisons du nouvel emprunt, à savoir : l'acquisition de la dette envers la Banque de France, et la réduction du plus grand nombre possible des billets en circulation.

L'opération actuelle, termine M. Marsal, rendra au marché de nos rentes toute son élasticité et le marché de nos fonds nationaux retrouvera toute son activité.

Le ministre conclut en disant que la France, aujourd'hui, se relève plus grande que jamais. Elle compte que nulle ressource ne lui sera refusée pour que l'évent en moissons de réalités les semelles de magnifiques espoirs que nous avons le droit de concevoir.

C'est à Strasbourg que je suis venu ouvrir la souscription ; la France entière en se tournant vers l'Alsace saura une fois de plus quel est son devoir.

CHRONIQUE LOCALE

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Dupinet Alfred : soldat courageux et dévoué. A été tué pour la France, le 9 septembre 1914, à la ferme des Grandes-Perles, dans l'accomplissement de son devoir.

Dumont Eli : bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 29 juin 1916, au bois de Vaux-Chapitre, à son poste de combat. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dumas Emile : caporal brave et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 24 décembre 1916, à Regniéville. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Douveau Hyacinthe : soldat très courageux et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 3 septembre 1916, à Manney. Croix de guerre avec étoile de bronze.

LE COMMERCE LOCAL

Dans notre dernier numéro, nous annonçons que les 10 et 11 novembre auront lieu à Cahors des fêtes pour célébrer l'anniversaire de l'Armistice, et nous disions que le commerce local y trouverait son compte.

Plusieurs commerçants nous font le plaisir de nous approuver.

Tous les commerçants n'ont pas été des profiteurs. Tous n'ont pas été au service du ravitaillement, nous écrivons-ils. « Ils sont nombreux ceux qui n'ont vécu que du client local, de la banlieue, et qui comptaient sur les foires et les marchés pour faire quelques recettes. »

Eh oui, tout le monde sait cela. Tout le monde sait aussi, ou doit savoir qu'au moment où les pouvoirs publics faisaient appel à la générosité des citoyens en faveur des œuvres de blessés, de réfugiés, les commerçants locaux n'ont pas tous été sourds.

Pour bien traduire la pensée de nos correspondants, nous croyons devoir dire qu'ils ne demandent aucun merci, aucun éloge ; mais ils sont contents quand une fête est organisée dans la ville, car toute fête provoque parmi la population des dépenses supplémentaires dont profite le commerce.

« Les impôts sont assez lourds pour que nous profitions de quelque aubaine », disent nos correspondants. Qui les en blâmerait ? C'est pourquoi il leur a paru excessif qu'on les traite avec humeur en certain milieu.

« Le commerce local ne nous intéresse pas », aurait-on dit dans une réunion toute récente.

Et cependant si le commerçant ne payait pas les impôts, qui paierait les gros salaires, retraites, prébendes, que touchent des fonctionnaires en activité ou retraités.

Est-ce parce que le commerce local, ménager de ses deniers, proteste contre les gaspillages effrontés auxquels on assiste depuis 5 ans, et contre les sinécures dorées dont jouissent des individus qui ne les doivent qu'à la faveur ou à des complaisances qu'on n'aurait pas ?

Dans tous les cas, le commerce local est intéressé à ce titre, c'est qu'il fournit une grande partie de l'argent qui paie ces sinécures.

A ce titre, il a droit qu'on songe parfois à lui, comme on le fait quand on organise une fête ou quand des œuvres ont de l'argent à dépenser pour l'achat d'objets qu'on peut trouver dans la localité aussi bien qu'ailleurs...

LOUIS BONNET.

Légion d'honneur

Notre compatriote M. Gaubert, sous-chef de musique au 104^e d'infanterie, frère du distingué chef d'orchestre à l'Opéra, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons au nouveau légionnaire nos félicitations.

Enregistrement

Par un arrêté du 6 octobre 1920, notre jeune compatriote M. René Lescaze, Receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Dun-sur-Meuse vient d'être mis, sur sa demande, à la disposition du Ministère des Affaires Étrangères pour continuer ses services au Maroc.

Nous adressons nos félicitations à notre jeune compatriote, qui est le fils du sympathique Vice-Président du Conseil de Préfecture du Lot.

Lycée Gambetta

Mlle Rouliès, licenciée ès lettres (anglais), est déléguée à titre de suppléante au lycée Gambetta pendant la durée du congé de maladie accordé à M. Brunet, professeur d'anglais.

L'heure normale

C'est dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 qu'aura lieu le retour à l'heure normale. Toutes les horloges, pendules ou montres devront être arrêtées pendant une heure au cours de cette nuit.

Enseignement primaire

Mlle Marcouly, institutrice à Quisac, est nommée à Lentillac-Lauzès.

Postes

Sont nommés facteurs ruraux des Postes dans le Lot les candidats militaires dont les noms suivent : MM. Iragne, à Puy-l'Évêque ; Maux, à St-Cyprien.

Les ateliers de distillation

Les bouilleurs de cru sont installés dans un local du Vieux Palais. Ce local ne leur convient guère. Il n'y a qu'à s'y rendre pour constater qu'en effet, les bouilleurs pourraient être mieux installés que là.

L'année dernière, ils étaient sous la halle. Ils étaient presque enchantés de leur installation. Cette année, la Halle n'a pu être mise à leur disposition puisqu'elle est occupée par les sacs de farine du ravitaillement.

Les bouilleurs nous prient de demander à qui de droit si un local plus grand ne pourrait pas leur être cédé, dans leur intérêt et dans celui des vicieux.

Nous faisons part de leurs doléances à qui de droit.

L. B.

Les proprios exigeants

Plainte aurait été portée contre un propriétaire qui aurait exigé 1.440 francs de loyer pour un appartement de 3 pièces situé rue du Président Wilson, appartement dont une seule fenêtre donne sur la rue.

Il est juste que les propriétaires, réclament une augmentation de loyer en raison des impôts élevés qui les frappent, des réparations qu'ils ont faites ou qu'ils ont à faire exécuter dans leurs immeubles.

Mais il y a des propriétaires qui exagèrent leurs prétentions. Celui que nous citons, il y en a d'autres, est un de ceux-là.

Octrois

Sont nommés surveillants temporaires à l'octroi de Cahors : MM. Minassou, Cassagne, Barret, Vayssel.

Déclaration d'association

L'Officiel du 20 octobre publie la déclaration de la Société amicale des originaires de la région de St-Céré « l'ou Colé bicoûtin ». Siège social : 9, rue Lacépède, Paris.

Chronique sportive

Dimanche dernier, l'équipe première de l'Aviron Cadurcien rencontrait à Brives l'équipe II du C. C. A. Briviste. Revenant avec leur première défaite, nos représentants sont cependant à féliciter du courage qu'ils déploient en jouant sur un terrain marécageux, détrempe par 8 jours de pluie continue, de l'énergie dont ils firent preuve, en jouant toute la partie à quatorze, devant un public qui n'était pas le sien et sous une pluie fine qui ne cessa de tomber. Ils le sont d'autant plus que l'équipe était constituée, pour plus des deux tiers, de jeunes joueurs de l'équipe deuxième qui, sans doute admirables par leur bonne volonté, ont encore à apprendre pas mal des choses du rugby. L'équipe était en effet privée de tout élément militaire, ainsi que de Chastaing, Combalbert et Sabaté, indisponibles ou malades.

Dès les premières minutes, une mêlée à lieu dans les 22 cadurciens et sur un petit coup de pied d'un avant briviste, ces derniers marquent un essai. La ligne de Cahors sera de nouveau passée deux fois dans les dix premières minutes, et cela, parce que le ballon, véritable bloc de boue presque insaisissable, glisse des bras de l'arrière, et que les avants, bien que se repliant, se couchent mal... au pas du tout. Les premières minutes d'effort passées, nos représentants se mettent véritablement au travail et appliquent une stricte défensive. Rien ne passe plus et au contraire Cahors domine à son tour ; désormais il fera jeu égal ou supérieur. Nos sept avants tiennent bien la mêlée et enfoncent ; le ballon sort pour Cahors (et il est à signaler que le talonnage fut parfait), mais il est tellement glissant que les attaques sont très difficiles, d'autant plus que se fait sentir la disparition en avant d'un troisième ligne. Cependant malgré cela et malgré la composition de fortune de la ligne de trois-quarts, quelques attaques permettent de croire que le dernier mot n'est pas dit chez les blancs et que la ligne rouge ne restera peut-être pas inviolée. Peut-être même Cahors pourra-t-il égaliser. C'est sur cette impression que se termine la 1^{re} mi-temps.

Dès la reprise, nos avants « en tentent » et s'installent dans le camp briviste. Il est regrettable que la touche massée n'ait pas à ce moment-là été mieux jouée, car elle nous eût certainement valu plusieurs essais. Maintenant le jeu très près des buts brivistes, nos avants marquent alors par une mêlée tournée très bien conçue l'unique essai pour Cahors. Puis le

jeu évolue dans les 50 ou 22 brivistes qui, voyant qu'ils ne peuvent plus passer, défendent rageusement et cherchent la touche par de longs coups de pied. C'est sur un de ces derniers coups de pied que le ballon glissant, « loupé » par notre arrière, est cueilli par un avant rouge qui s'affale dans les buts cadurciens. Ce sera le dernier essai. Des deux côtés l'on se défend (défense serrée, mais sans une seule phase de brutalité), jusqu'à la fin de la partie.

Ainsi après avoir par surprise marqué 3 essais (dont deux... passons), les Brivistes furent maintenus et ce n'est que par une chance inouïe qu'ils marquèrent ; après avoir dominé cinquante minutes sur quatre-vingts, notre équipe fut battue. Nos représentants, bien reçus, seraient sans doute revenus tous joyeux si l'équipe eût été au complet, car nous avons, qui ont admirablement tenu, auraient, renforcés, annihilé tout effort de leurs adversaires, et fourni du travail à leurs lignes arrières. Celles-ci seraient, je crois, aisément passées, car le point faible, très faible, des rouges, est leur ligne de trois-quarts. La revanche, le 9 janvier, leur permettra, espérons-le, de remporter une éclatante victoire.

Dimanche, l'équipe I se déplacera à Moissac. Partie rude et pleine d'intérêt, où la victoire sera difficilement arrachée par Cahors, vu les performances accomplies par les Moissagais ces temps derniers.

Nous en reparlerons samedi en donnant la composition de l'équipe.

A Fumel, dimanche, 7^e infanterie et Union Sportive Fumeloise (1) font match nul, 0 à 0.

Partie qui promettait beaucoup de par la légèreté des deux équipes.

Malheureusement la pluie torrentielle de l'après-midi gâta toute la partie.

Pendant toute la première mi-temps le 7^e domine et esquisse de très jolies attaques qui finissent toutes sur les buts de Fumel sans cependant que le score soit inauguré, le terrain glissant faisant avorter de belles attaques, et de plus l'incompétence de l'arbitre se faisant sentir, ceci au grand dépens du 7^e.

La 2^e mi-temps est quelconque, la pluie qui fait rage transforme le terrain en un vaste marécage, interdisant tout jeu.

La fin est sifflée alors qu'il restait encore cinq minutes à jouer.

Un seul homme émergea du lot. Brassens, qui fit une partie splendide, ne ratant ni une réception ni une touche. Nous comptons bien peu d'arrière de sa valeur, cette année-ci, et j'aimerais le revoir contre de grandes équipes.

Toute l'équipe du 7^e fit également du bon travail. Chacun mit beaucoup de bonne volonté, ce qui suppléa au manque d'entraînement.

Encore quelques jours de travail et j'estime que cette petite équipe sera redoutable pour les meilleures.

Propos sportifs

Une proposition

La vallée de Lot a vu depuis l'an passé l'éclatement de trois sociétés sportives, l'une à Luzzech, l'autre à Duravel, la troisième à Puy-Evêque.

Une rivalité toute naturelle s'est créée entre ces trois clubs et nous avons eu le plaisir d'apprendre les matches de la saison passée entre l'Union Sportive Luzzechoise et l'Union Sportive Duraveloise, de même que nous enregistrions cette année avec le plus vif intérêt les deux rencontres de début de saison entre l'Union Sportive Duraveloise et l'Union Sportive Puy-Evêquoise.

L'idée m'est venue, et je la soumets bien timidement à trois dirigeants de ces trois clubs, que la rivalité dont j'ai parlé plus haut gagnerait peut-être à faire place pour une fois à l'entente cordiale pour la constitution d'un quinze de sélection à opposer à la meilleure équipe cadurcienne ; je veux parler de la première équipe de l'Avion Cadurcien, dont l'esprit sportif est bien connu, ne s'opposeraient pas à la réalisation de cette idée. J'ai du reste à ce sujet des avis autorisés de personnes influentes de l'Avion et ma certitude est absolue qu'une telle rencontre sportive serait très favorablement accueillie à Cahors.

Reste à convaincre les trois « Unions sportives » de l'intérêt du projet. La constitution du « quinze » de sélection paraîtrait à première vue devoir présenter

quelques difficultés. Au fond le problème est facile. Les trois clubs se connaissent suffisamment et sont appelés par des rencontres prochaines à se connaître mieux encore. Une commission composée d'un nombre égal de membres compétents et impartiaux choisis dans chacune des trois sociétés, serait chargée de désigner les joueurs de l'équipe de sélection.

Songez aux bienfaits de ce choix et à l'ambition certaine qu'il allumerait dans les cœurs de tous les joueurs. De plus n'est-ce pas là une occasion de rapprochement entre trois sociétés voisines qui ne peuvent que gagner à entretenir les plus vives relations de fraternité et de solidarité.

Le sport y trouverait aussi son bénéfice et le public aurait une belle occasion d'assister à une belle partie de rugby.

Il fut question d'organiser dans le département un challenge ouvert à toutes les sociétés de rugby du Quercy. L'idée me fut communiquée par une personnalité militaire dont j'admire fort les excellentes initiatives si, par contre, je blâmais quelquefois, et pour cause, certaines de ses appréciations sur quelques joueurs de la « Quercynoise » dont le grave tort était d'appartenir à une équipe qui infligea de cuisantes défaites à celle du 7^e régiment d'infanterie. Je ne sais si l'idée a fait du chemin. Je le souhaite de tout cœur. Elle mérite d'être écoutée et réalisée au plus tôt.

Le projet d'union entre les sociétés de Luzzech, Puy-Evêque et Duravel pour la formation d'une équipe interclubs ne semble pas moins atractive et je crois pouvoir affirmer, si j'en juge par l'approbation des nombreux sportifs auxquels je l'ai communiqué, qu'il sera généralement accueilli avec le plus vif intérêt. Souhaitons de tout cœur que l'idée se réalise et qu'il nous soit donné d'assister bientôt à l'une des plus intéressantes parties de rugby que le public Cadurcien ait été appelé à connaître au cours de la saison.

Avion Cadurcien

La Commission de Rugby de l'Avion Cadurcien prévient les joueurs que la réunion hebdomadaire des équipiers aura lieu dorénavant à 20 heures.

Même jour (jeudi) et même lieu (café de la Promenade, salle du 1^{er} étage).

Syncope

Jeudi matin, vers 7 heures, M. Pouget, employé d'octroi, a été pris d'une faiblesse dans le bureau du Pont de Cabessut. En tombant, il heurta de la tête une table. La blessure est insignifiante.

M. Pouget fut relevé par un de ses collègues qui arrivait au bureau pour prendre son service.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse sévit dans notre département.

Les cantons de Limogne, de Cajarc et de Labastide-Murat sont particulièrement atteints.

La foire des bestiaux n'a pu avoir lieu à Pélacoy.

En raison de la gravité de la situation, on ne saurait trop recommander aux municipalités de se conformer strictement à l'arrêté préfectoral de septembre 1918 visant l'entrée des bestiaux conduits par des marchands étrangers sur le champ de foire.

Destruction des sangliers

Du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 1920, il a été abattu, dans le département, 124 sangliers pesant plus de 30 kilos ; 226 marcassins, pesant de 30 à 3 kilos et 81 marcassins d'un poids inférieur à 3 kilos.

Permis de chasse

Le nombre des permis de chasse délivrés dans le département du Lot au 18 octobre 1920, est de 1.586.

A la même date, le nombre des permis délivrés en 1919 s'élevait à 2.254. La diminution du nombre des permis est, en conséquence, de 668.

Après la rixe

Comme nous l'avons annoncé mardi, le sieur Malvie, inculpé de vol et de coups et blessures, a été arrêté et écroué à la prison.

Malvie a déjà été condamné pour divers délits.

Ses deux copains Rigambert et Fourastié, qui lui ont prêté la main au cours de la rixe contre les trois jeunes réfugiés ont été laissés en liberté provisoire.

Déserteur

Le jeune C..., de la classe 20, soldat au 14^e d'infanterie à Toulouse, n'est pas enchanteré de la caserne.

Il y a quelques jours, il quitta Toulouse et revint à Labastide-Murat, son pays d'origine.

La gendarmérie de Labastide, informée, a recueilli le jeune homme et l'a ramené à Toulouse.

Situation agricole

L'Officiel publie la situation agricole dans le Lot au 1^{er} octobre 1920.

La mois de septembre a été relativement froid ; l'abaissement de température a compromis la maturité du raisin, qui a été, de bonne heure, en vahé par la pourriture, et des tabacs, qui ont dû, quelquefois, être coupés prématurément.

La récolte des pommes de terre et du maïs, qui est bonne dans son ensemble, est à peu près terminée.

La préparation des sols pour les emblavures s'est poursuivie durant tout le mois dans de bonnes conditions. Les semailles vont commencer.

Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette pendant le mois de septembre 1920 :

156 bœufs ; 66 vaches de boucherie ; 15 taureaux ; 240 veaux de boucherie ; 1.061 moutons ; 70 porcs.

La Grappe du Quercy

La prochaine grande fête d'ouverture de la saison est définitivement fixée au dimanche 31 octobre en matinée. Elle aura lieu dans la magnifique salle du Salon des Familles 40 et 42, avenue St-Mandé, Paris 12^e arrondissement, louée par la société pour toute la saison.

La Commission devait au succès des dernières fêtes, l'obligation de trouver une salle assez vaste pour contenir tous les danseurs.

C'est chose faite ; et quel cadre pourrait mieux répondre à cette obligation ?

Le programme excellentement composé par nos sympathiques Président et Vice-Président de la Commission, MM. Vilars et Ducois, contient plusieurs innovations intéressantes.

Quant au concert, l'organisation en a été confiée à notre ami et compatriote Escudé de Payrac artiste de valeur et de talent, dont le nom est à lui seul, tout un programme évocateur du succès.

Tous les compatriotes du Lot sont invités à aller l'entendre et l'applaudir en même temps que la pléiade d'excellents artistes des théâtres Parisiens qui figurent au programme.

Le Secrétaire, A. BESCOT.

Admission dans l'Intendance des officiers retraités

Pour remédier à l'insuffisance en personnel « Officiers d'Administration des services de l'Intendance » le Ministre vient de décider par C. M. du 7 octobre 1920 n° 5.112-7/5, de faire appel au concours d'employés civils à recruter parmi les officiers en retraite. Les employés seront choisis parmi ceux de ces anciens officiers ayant rempli au cours de leur carrière des fonctions administratives. Il leur sera attribué des postes, soit de chefs, soit de sous-chefs de bureau en remplacement de chefs ou de sous-chefs de l'active.

Les officiers retraités qui solliciteraient les emplois prévus ci-dessus feront d'abord un stage de 2 mois dans le poste qui leur est offert, et seront ensuite admis définitivement par les Directeurs de l'Intendance, s'ils présentent la compétence en rapport avec l'emploi.

Les vacances suivantes seront attribuées par jour ouvrable dès le début du stage précité à ces employés :

Chefs de Bureau, 30 fr. par jour

Sous-Chefs de Bureau, 25 fr. par jour

Les officiers en retraite stationnés sur le territoire de la subdivision de Cahors qui désireraient postuler un de ces emplois adresseront leur demande au Colonel Commandant d'Armes.

Cinéma-Théâtre

JEUDI 21 OCTOBRE

SOIRÉE DE GALA

La plus sensationnelle Révélation artistique de la saison

HAZIMOVA dans « l'OCCIDENT »

d'après la célèbre pièce de M. Henri Kistemæcker. « Plein air » « Comique » « Orchestre ».

Catus

Voici le programme de la fête patronale qui aura lieu les 23, 24 et 25 octobre 1920 :

Samedi 23 octobre : 8 h. 1/2, tour de ville en musique ; 9 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Dimanche 24 octobre : 8 h., réveil de la ville en musique ; 10 h., distribution des bouquets ; 11 h., apéritif-concert ; de 2 à 4 h., jeux divers : mat de cocagne, jeu de la cruche, courses en sacs et aux anneaux ; 4 h. 1/2, grand bal de jour, bataille de confettis ; 7 h., tour de ville en musique ; 8 h. 1/2, magnifique retraite aux flambeaux ; à 9 h., brillant feu d'artifice tiré sur le bord du Vert ; 9 h. 1/2, grand bal de nuit.

Lundi 25 octobre : 9 h., tour de ville en musique ; 11 h., apéritif-concert ; 2 h., jeux divers ; Concours de beauté ou de grimaces, courses à pied, etc. ; 4 h., grand bal ; 7 h., embrasement général de la ville ; 8 h. 1/2, nouvelle retraite aux flambeaux ; 9 h., grand bal ; minuit, réveil d'adieu offert en payant par le comité. Qu'on se le dise et qu'on y vienne.

Foire. — A la foire de ce jour, vendredi 22 octobre, les propriétaires pourront conduire leurs bestiaux.

On sait qu'un cas de fièvre aphteuse ayant été constaté dans la commune de Catus, les marchés à bestiaux étaient interdits, par arrêté préfectoral. Cet arrêté vient d'être rapporté.

Amicale des Poilus. — Le nouveau bureau de l'Amicale élu par l'Assemblée générale du 17 octobre est composé de la façon suivante :

Président : Marc Courtil ; Vice-Présidents : Louis Guilhou et J.-B. Bach ; Secrétaire Général : Léonce Naves ; Secrétaire-adjoint : Gaston Maradennes ; Trésorier : Armand Bouyssac ; Trésorier-adjoint : Gustave Larroche ; Assesseurs : Marc Delpech, Jules Coulon, Jean Marlas. Diverses propositions ont été adoptées notamment l'admission gratuite pour certains combattants. L'achat d'un drapeau a été décidé.

Soturac

Sauvetage. — M. A. L... de Soturac traversant le Lot en bateau fut entraîné par le courant et sauta le barrage d'Orgueil. Le bateau fut mis en pièces et L... neut la vie sauve que grâce à M. et Mme Courtil, éclusiers, qui le retirèrent de l'eau au moment où cramponné à un morceau de barque, il allait sauter un 2^e barrage et se noyer infailliblement.

Nos félicitations aux courageux sauveteurs.

A la gare. — Depuis le 25 juillet dernier le train 1693 qui devait passer à Soturac à 9 h. 19 a toujours eu au moins 20 minutes de retard. Pourquoi ne pas changer l'horaire sur les indicateurs ? S'il n'y a pas possibilité de faire partir de Libos ce train à l'heure fixée, avertir les voyageurs de l'heure approximative de son passage serait une chose élémentaire qui leur éviterait de longues attentes en gare.

Figeac

Cartes de Pain et de Sucre. — La municipalité de Figeac informe les bénéficiaires de cartes de pain et de sucre que, dorénavant, la distribution de ces cartes aura lieu à la mairie, seulement le matin de 10 heures à 12 heures.

Déclarations de vendanges. — Les intéressés sont informés que les déclarations de récolte de vin doivent être faites avant le 15 Novembre. Les déclarations tardives ne seront pas reçues cette année.

Transport de corps de militaires. — Il est rappelé aux parents de soldats « Morts pour la France » que des imprimés sont à leur disposition dans les Mairies pour faire leur demande. Toutes instructions utiles sont contenues sur ces imprimés.

Beaumat

Mérite agricole. — Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que notre sympathique et dévoué maire M. Urbain Couderc, vient d'être promu Chevalier du Mérite agricole.

Le Gouvernement a voulu ainsi récompenser le sincère républicain et l'excellent agriculteur qu'est M. le maire de Beaumat, auquel nous adressons, au nom de ses administrés et amis, les plus cordiales félicitations. E. C.

Martel

Succès scolaires. — M. Ganes François, élève de notre Ecole primaire supérieure,

vient d'être admis à l'Ecole normale de Périgueux (examen d'entrée, 2^e session), avec le n° 1, sur 43 candidats.

Mlle Marie-Louise Souillac, élève de l'Ecole publique de filles a obtenu le brevet élémentaire à la session d'octobre. Nos félicitations.

Salviac

Nos compatriotes. — Mme Boyer-Brelon, épouse de M. Boyer d'Agen qui récemment encore villageait à Salviac, vient d'obtenir un grand succès par un portrait fort admiré et représentant la rentrée d'un écolier Parisien au Lycée.

Ce portrait a été reproduit par les « Annales politiques et littéraires ». Toutes nos félicitations à notre sympathique et distinguée compatriote.

Thédirac-Peyrilles

Le tunnel de Rogues. — Le tunnel de Rogues près de Thédirac-Peyrilles est désormais fatidique ; nous rappelons que durant les hostilités un jeune soldat y fut tué ; l'an dernier un ouvrier agricole de Thédirac y fut frappé par un train ; récemment un chauffeur d'un train de marchandises y tomba et se blessa gravement ; jeudi 13 octobre, M. Camille Crozet de Déagnac qui y travaillait, fut tamponné et blessé grièvement.

Ces faits sont vraiment troublants pour les gens superstitieux !

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 58.

Obsèques du Général Leman

M. De Margerie, ambassadeur de France, représentera personnellement le Président de la République aux obsèques du général Leman qui ont lieu cet après-midi. L'armée française sera représentée par le maréchal Pétain.

La grève des mineurs

De Londres : La situation dans la grève des mineurs est la suivante : Les délégués des mineurs ont une conférence de mineurs et de propriétaires des mines pour discuter la question de savoir si une augmentation de salaires peut s'accorder avec une augmentation de production. Le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa décision. L'opinion publique est partisan de la discussion immédiate. Tout retard à la solution du conflit ne peut qu'aggraver le désastre et la ruine. Comme conséquence de la grève, de nouvelles modifications dans les transports entre la France et l'Angleterre sont annoncées. Sur la ligne Southampton-St-Malo les services sont suspendus à partir d'aujourd'hui. La ligne Southampton-Le Havre sera supprimée à partir de samedi.

Grand incendie à Londres

Un grand incendie s'est déclaré la nuit dernière dans la Bourse du houblon de Londres. Les dégâts sont très importants.

Le maire de Cork

Le Daily Chronicle dit savoir que, la nuit dernière, les médecins de la prison de Brixton, profitant de l'évanouissement du lord-maire, lui ont fait absorber quelques aliments.

Honoraires royaux

D'Athènes : Avant son départ pour la France, le professeur Vidal a reçu du gouvernement grec, à titre d'honoraires, 12.000 livres sterling, soit environ 636.000 fr. au taux du change actuel.

Le Professeur Delbet

Le professeur Delbet qui a quitté Paris, hier, par train spécial, s'embarquera demain matin à Tarente sur un destroyer rapide de la marine grecque. Il sera à Athènes probablement demain soir.

La Grève à Barcelone

La commission syndicaliste de Barcelone ayant lancé l'ordre de grève, le chômage est général depuis hier dans la métallurgie.

L'Amérique et ses débiteurs

De New-York : M. Houston, secrétaire du trésor, a prononcé à Washington, un important discours au sujet des dettes de l'Europe. Il a fait des déclarations opti-

mistes relativement à la solvabilité de la France et de l'Angleterre qui ont prêté respectivement 10 et 15 milliards de dollars à d'autres puissances. Le trésor américain continuera à faciliter le paiement des intérêts dus par les puissances alliées.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 19 Octobre 1920.

Le marché est toujours agité. Après un début faible sur les valeurs contrôlées par Londres, une légère reprise se dessine en clôture.

Le Stock-Exchange se tient sur la réserve en attendant d'être fixé sur le grand débat qui doit avoir lieu cet après-midi à la Chambre des communes.

Les changes varient peu et nos rentes françaises sont soutenues : 3 0/0 54,10, 5 0/0 86,42, 4 0/0 1917 et 1918 69,57 et 69,22, 5 0/0 amortissable 97,70. Crédit National ancien 474, le nouveau 480.

Banques calmes : Paris 1.595, Union Parisienne 1.409, Lyonnais 1.494.

Valeurs de navigation irrégulières : Affréteurs Réunis 805, Transatlantique 388, Pacifique 376, Maritime et Commerciale de France 707, Maritime Française 323. Cuprifères lourdes : Rio 1.492, Tanganyika 93.

Industrielles russes fermes : Bakou 3.790, Lianosoff 632, Platine 720, North Caucasian 90.

Pétrolières mieux en clôture : Eagle 614, Royal Dutch 36.200, Shell 365, Omnium des Pétroles 1.355.

Mines d'or et diamantifères en meilleure tendance : de Beers 865, Crown mines 132, Rand mines 145, Goldfields 67. Caoutchoucières faibles : Financière 194, Malacca 153.

A VENDRE

pour cessation culture Occasion : 1 CHARRUE BRABANT ayant peu servi

A vendre 18 Madriers noyer S'adresser Bureaux Journal

VENTE DE 1/2 Muids

TOUTES FUTAILLES TOUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

— GRANDE —

TONNELLERIE TOULOUSE

ATTENTION !!!

LES SOIERIES LYONNAISES

SONT AU 8, RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

Pour quelques jours seulement

Plâtriers de l'Aude à PORTE (Aude). — Tél. 6

Plâtre supérieur de construction Plâtre « R. G. » spécial pour l'agriculture

ETUDE

de

M. DELFAU

HUISSIER A LAUZÈS

VENTE VOLONTAIRE

DE MEUBLES

Dimanche 24 octobre, à 2 heures, il sera procédé à Leth, commune de Saint-Cernin-Lauzès, à la vente aux enchères publiques de : lits garnis, chaises, tables, pendule, barriques, petite cuve, outils agricoles, charrette à bœufs, charrette-caboché, araire, houe, jougs, chaînes et plusieurs autres objets. Le tout en bon état. 100/0 en sus du prix.

Imprimerie COUSSLANT (personnel intéressé), Le Gérant : A. COUSSLANT.

La neige sur les pas

DE

Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

V

— Ce n'est pas gai, le retour !

Thérèse songea : « Et le départ ? » mais ne répondit pas. Et la petite femme égarée qui rentrait au foyer par ce chemin de montagne devint vite vite, dans la brume, une ombre menue et grise qui se désagrégea, se volatilisa comme une fumée.

Dépendant elle ne s'était plus retournée une seule fois. Sagement, elle acceptait. Là-bas, tout près, quand elle arriverait un peu éfarlée, bien lasse et toute mouillée, elle trouverait un mari sûr et indulgent qui n'avait pas cessé de la chérir, ni de souffrir de son absence. Surtout, elle retrouverait ses deux enfants. Et si, si, si !

— Je cherche partout Manette. Vous n'avez pas vu Manette ? Où est Manette ?

Depuis son installation à Caux, il ne s'était jamais présenté à elle, et l'abordait brusquement, sans même la saluer. Fallait-il que l'inquiétude transformât un homme si bien élevé et qui attachait à la politesse tant de prix ! Thérèse supporta le choc et dans son goût de vérité elle répondit très loyalement :

— Chez son mari.

— Elle ? Elle s'est sauvée, sauvée pour toujours ? Ce n'est pas possible.

Manette légère reprendrait sa place, et personne ne la gronderait. Elle ne se heurterait pas, elle, à la douleur orgueilleuse et farouche de Marc, à cette douleur qui se taisait et s'élargissait en silence.

Avant de revenir sur ses pas, Thérèse s'avoua qu'elle préférerait son propre destin, bien qu'elle ne devinât pas où il la conduisait.

Quand elle distingua enfin dans le brouillard les hautes murailles du Palace-Hôtel, pareilles à un énorme vaisseau fantôme, elle se réjouit, et car elle se traînait avec peine, et depuis longtemps déjà, sur le chemin. Ces deux ou trois heures de marche — elle ne savait pas au juste — l'avaient épuisée. Sa conscience ne lui avait pas encore restitué toutes ses forces. De sa chute, elle restait un peu plus frêle et moins résistante.

Edmond de Baulaine qui, du seuil, guettait, courut à sa rencontre :

Il doutait encore. Elle expliqua, sans hâte :

Il faudra lui renvoyer ses bagages... au Grand Hôtel des Avants.

Parce qu'il ne lui avait jamais été sympathique, elle n'éprouvait pas le besoin de lui adoucir la nouvelle de la rupture. Parce qu'elle n'ignorait pas son désir de libération, elle croyait qu'il jouait la parade du chagrin.

— C'est vous, demanda-t-il, qui lui avez donné ce conseil ?

— Oui.

Et, comme il exécutait à merveille la mimique